



Communiqué

Pour diffusion immédiate

MISE EN PLACE DE LA MESURE

« ARRÊT SUR DEMANDE »

LÉVIS, LE 08 OCTOBRE 2009 – La STLévis est heureuse d’introduire une nouvelle politique d’arrêt sur demande. Cette nouvelle mesure offre aux femmes et aux enfants de moins de 14 ans l’alternative de descendre d’un autobus entre deux arrêts, et ce, après 19 heures.

Procédure

Les usagers désirant profiter de cette politique doivent se rendre à l’avant du véhicule pour informer le chauffeur du lieu où ils souhaitent être laissés. Il est à noter que cette demande doit se faire minimalement un arrêt à l’avance. De plus, le lieu d’arrêt doit se trouver sur le parcours habituel de l’autobus.

Cette mesure a été établie dans un souci de prévention et de sécurité de la clientèle. Ainsi, en permettant un débarquement entre deux arrêts réguliers, la STLévis souhaite sécuriser les clients et leur donner la possibilité de descendre le plus près possible de leur destination.

– 30 –

Pour plus de renseignements :

Jean-François Carrier

Directeur général par intérim

Société de transport de Lévis

Téléphone: (418) 837-2401 poste 258

Télécopieur: (418) 837-6983

<http://www.stlevis.ca>